



# PREAVIS MUNICIPAL N° 2017/03

## DEMANDE DE CREDIT DE CHF 27'000.00 pour l'extension du réseau à haut débit dans les hameaux de Bressonnaz et de Seppey

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### 1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet de solliciter un crédit de CHF 27'000.00 pour la participation à l'extension du réseau à haut débit, pour les hameaux de Bressonnaz et Seppey.

### 2. Préambule

Le village de Vulliens est séparé en 2 réseaux téléphoniques, le 021 903 xx xx et le 021 905 xx xx. En 2008, la Commune a investi CHF 52'000.00 pour équiper la partie 021 903 et faire ainsi bénéficier la grande partie des habitants du village d'un réseau à haut débit.

Pour la partie du 021 905, Swisscom demandait à l'époque une participation de plus de CHF 200'000.00 à la Commune de Vulliens pour équiper le reste du village du haut débit. De plus, la Commune de Moudon devait également participer à l'extension de la fibre optique. Etant déjà équipée du télé-réseau permettant de bénéficier du haut débit, celle-ci ne désirait pas investir dans la fibre optique. Dès lors, la Municipalité de Vulliens jugeant trop important l'investissement par rapport au nombre de raccordements des 2 hameaux, ce projet était resté en attente.

### 3. Motifs

Suite à une demande de Swisscom pour un permis de fouille sur une route communale dans le but de tirer la fibre optique reliant Moudon à Rue, la Municipalité a recontacté Swisscom afin de réactualiser et étudier la possibilité de raccorder par la même occasion les 2 hameaux de Vulliens.

### 4. Descriptif du projet

Après une nouvelle étude, Swisscom propose de raccorder les 2 hameaux en technologie FTTC +, c'est-à-dire, l'arrivée de la fibre optique dans chaque hameau :



— Fibre optique — Cuivre



**Fibre optique jusque dans le quartier**  
- avec un débit allant jusqu'à **100 Mbit/s.**

Avec le FTTC +, la fibre optique est posée jusqu'à environ 550 mètres des bâtiments.

L'infrastructure cuivre existante continue d'être exploitée pour le dernier tronçon.

Le répartiteur serait installé directement dans une chambre dans la chaussée du hameau.



**Préavis municipal n° 2017/03 – Demande de crédit de CHF 27'000.00 pour l'extension du réseau à haut débit dans les hameaux de Bressonnaz et de Seppey**

**5. Participation aux travaux**

Swisscom prendrait à sa charge le tirage de la fibre optique, ainsi que CHF 800.00 par raccordement, le solde étant à la charge de la commune.

Pour le solde, Swisscom demande une participation à la commune de CHF 24'000.00 HT.

**6. Financement**

Ces travaux seront financés par les réserves pour travaux futurs.

Participation pour le raccordement des 2 hameaux	CHF	25'920.00 TTC
Réserve	CHF	<u>1'080.00 TTC</u>
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>27'000.00 TTC</b>

**7. Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

**LE CONSEIL GENERAL DE VULLIENS**

- Vu le préavis no 2017/03 de la Municipalité du 24 avril 2017
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**DECIDE**

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 27'000.00 pour la participation à l'extension du réseau à haut débit pour les hameaux de Bressonnaz et Seppey.
2. De financer ce montant par les réserves pour travaux futurs.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic et Municipal responsable  
Olivier Hähni



La Secrétaire  
Nicole Matti

Adopté en Municipalité, Vulliens le 24 avril 2017